

Diplôme Universitaire

« Gestion des Risques Psychosociaux au Travail »

Stress, souffrance au travail, « burn out », charge mentale, harcèlement moral

Objectifs de la formation :

- Donner des outils pour l'identification, l'évaluation des risques et la prévention en milieu professionnel.
- Mettre en relation des connaissances théoriques et l'action sur le terrain professionnel.

La formation se veut pluridisciplinaire (Médecine, Biologie, Psychologie, Sociologie, Droit, Economie, Gestion) et lieu de rencontre, de retours d'expérience pour les différents acteurs de la prévention.

Résultats attendus pour le stagiaire :

- Assumer et mieux définir son rôle dans la problématique de la santé au travail (Bien être au travail)
- Identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels, établir des relations humaines efficaces avec les différents acteurs concernés.
- Identifier et reconnaître la diversité des facteurs de stress professionnel (individu, activité de travail, contexte organisationnel, managérial, environnement de travail)
- Poser un diagnostic sur la situation dans l'entreprise et élaborer une politique de prévention

Public

- Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, Responsables Sécurité
- Médecins du travail, Médecins généralistes, Cadres Infirmier(e)s
- Consultants et experts auprès des CHSCT, Ergonomes
- Psychologues et Sociologues du travail
- Membres de CHSCT
- Responsables Ressources Humaines

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un Bac +3 ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

Dispositif

- 120 heures réparties à raison de 5 regroupements de 3 ou 4 jours (un par mois) suivis d'une journée d'évaluation finale. Les cours ont lieu sur le campus universitaire de Dijon.
- Chaque module peut être suivi séparément sous condition de suivi du module 1.
- Cours et ateliers d'analyse de la pratique en sous groupes, thèmes définis en fonction des secteurs professionnels du public.

Contenu :

■ Module 1 (7-8-9-10 décembre 2010 – à titre prévisionnel)

Santé mentale et Politique de santé au travail : les enjeux et les facteurs de risque.

Phénomène de stress, mécanismes d'adaptation de l'organisme, physiologie et pathologies associées au stress, tests d'évaluation du niveau de stress, points de vue de médecins.

■ Module 2 (12-13-14 janvier 2011 - à titre prévisionnel)

Evaluation économique du coût du stress et cadre juridique de la santé mentale et du harcèlement

Prise en charge du salarié, regards croisés sur la jurisprudence en matière de harcèlement.

■ Module 3 (9-10-11 février 2011 - à titre prévisionnel)

Stress et Epuisement professionnel

Mesures et prises en charge en psychologie clinique, présentation de méthodes de prévention psychologique spécifiques comme le débriefing psychologique, analyses de cas en petits groupes.

■ Module 4 (9-10-11 mars 2011 - à titre prévisionnel)

Régulation de la charge mentale et gestion de la situation de travail

Déterminants du stress (consignes, prescrit, feed back...), indicateurs de stress (erreurs, stratégies de compensation), psychosociologie des organisations et stress au travail.

■ Module 5 (12-13-14-15 avril 2011 - à titre prévisionnel)

De l'Evaluation à l'Action

Mise en œuvre d'une démarche et d'un plan de prévention, contexte et environnement de l'entreprise, approche organisationnelle et sociologique, atelier de travail en petits groupes, études de cas.

Programme détaillé : www.u-bourgogne.fr/fcontinuu/

Coût

- Formation complète (Diplôme Universitaire) : 2200 euros € + 178,57 euros de droits d'inscription
- 550 euros par module (+ droits d'inscription universitaire, si inscription au diplôme)
accessible dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF)

Renseignements et inscriptions :

- A partir du 1er septembre pour le D.U. en intégralité, sélection sur dossier (CV et lettre de motivation).

Contact SUFCOB : Hélène PRETET
Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne
(SUFCOB) - UNIVERSITÉ BOURGOGNE
BP 27 877 - 21078 - DIJON Cedex
Tel : 03 80 39 51 98 – Fax : 03 80 39 51 85
helene.pretet@u-bourgogne.fr

Responsables pédagogiques
Pr Henri-Jacques SMOLIK
Professeur des Universités,
Président de Bourgogne Ergonomie
Cécile CASEAU- ROCHE
Maître de Conférences en Droit Privé
à l'Université de Bourgogne